

Maurice SCHRIVE, *Contes malgaches du pays antakarana*,  
Antananarivo, Alliance Française, 1989, 282 p.

Au Colloque d'Antsiranana en 1987, le P. Maurice Schrive, avec la chaleur communicative qui est la sienne, avait présenté une communication sur les contes malgaches du pays antakarana. Si le texte de cette communication n'est pas repris dans la publication présente des actes de ce Colloque, c'est par souci d'économie et pour éviter le double emploi : aujourd'hui imprimé, il introduit au recueil de contes qu'avec le concours de l'Alliance Française, le P. Schrive offre au grand public.

Au cours de son long séjour dans la Grande Ile, d'abord dans la région de Fénérive, puis dans celle d'Ambilobe, le P. Shrive a beaucoup écouté, s'étant mis au service communautés qu'il voulaient comprendre. Il a enregistré et traduit un grand nombre de contes. C'est un partie de sa moisson qu'il met maintenant à notre disposition dans un beau volume de 282 pages, dont elle occupe la majeure partie.

Dans son introduction - comme s'en souviennent les participant du Colloque-, le P. Schrive présente les contes dans ce qu'ils ont de vivant dans la culture surtout paysanne et dans ce qu'ils ont de vivifiant pour cette culture : dans la tradition, le conte n'est pas enfantin, ni infantilisant, il est un lieu où adultes et enfants se rencontrent, un lieu également où les premiers initient les seconds à la vie en société, un lieu enfin où se noue et se renoue la chaîne de la transmission des valeurs ancestrales. Il y étudie aussi les représentations que la société se fait et se donne à elle-même - des rois, de leur entourage et du peuple : l'image que les institutions veulent donner d'elles-mêmes, si-elle se retrouve partiellement dans les conceptions les plus répandues, en sort toutefois bien renouvelée et, ainsi, permet de mieux comprendre les manifestations populaires - grèves et révolution - du passé, quand les mpanjaka oubliaient les devoirs de leur charge. Et l'on ne peut que suivre le P. Schrive lorsqu'il conclut que le conte n'appartient pas au domaine de l'acte gratuit ou à celui du divertissement sans conséquence, il est au contraire école, libération et moyen privilégié de communication.

L'essentiel de la publication est formé des textes en dialecte antakarana de dix-sept contes et de leur traduction en français. Pour celle-ci, l'auteur a suivi son sentiment et a pris le parti d'utiliser le français populaire. Ce choix fut-il judicieux ? La question restera posée tant que nous ne disposerons pas d'études sur les niveaux de langue existant dans les littératures régionales. Telle qu'elle est, et dans la mesure où elle ne se contente pas des seules traductions, cette édition, qui apparaît comme une des suites souhaitées du Colloque, restera un instrument utile et un moyen de mieux comprendre la malgachitude antakarana.

*J.P. Domenichini*